

Collectif Senior A 2012/2013

PASSAGE OBLIGE DU COLLECTIF FRANCE

- Participer aux Championnats de France de sa spécialité.
- Participer à l'« Arena Rescue 2013 ».
- Participer à une compétition définie par la commission sportive si besoin.
- Participer aux regroupements du « collectif France ».
- Signer la charte de sportif de haut niveau.
- Etre à jour des tests médicaux.
- Participer à la ou les compétitions Internationales pour lesquelles le sauveteur sera sélectionné sous peine de sanction envers son club et lui-même.
- Un seul certificat médical sera accepté. A l'issue d'une seconde absence (lors d'un regroupement, compétition....du collectif), l'athlète ne sera pas sélectionnable en équipe nationale.

Tous les sauveteurs ayant réalisé une performance, en épreuve individuelle, correspondant à la 8^{ème} place lors des Championnats du Monde par Nation, des Jeux Mondiaux ou à la 3^{ème} place lors des Championnats d'Europe par Nation peuvent prétendre à intégrer le Collectif France.

Les performances chronométriques, lors des championnats internationaux des nations, seront prises en compte par l'équipe technique.

CRITERES D'ACCESSION AU COLLECTIF FRANCE Spécialiste EAU PLATE

Réaliser deux performances dans deux épreuves différentes entrant dans la grille ci-dessous au Championnat de **France 2013** ou à **l'Aréna** lors **des séries, le matin**.

Exemple : 2 performances dans la même compétition, ou une performance dans chacune des compétitions.

	200 M OBSTACLES	50 M MANNEQUIN	100 M COMBINE	100 M MANNEQUIN PALMES	100 M MANNEQUIN PALMES BOUEES TUBE	200 M S.L.S.
FEMME	2.19.00	39.50	1.20.50	1.03.50	1.04.90	2.38.50
HOMME	2.02.50	32.50	1.06.50	54.50	57.50	2.20.00

- Être dans les **quatre** meilleurs temps des sauveteurs sur les 2 **épreuves (minima réalisés) lors de la même compétition** : lors du Championnat de France 2013 **ou** de la Rescue 2013.
- NB : Le sauveteur nouvellement licencié de cette spécialité devra réaliser **3 minima** en eau plate lors de l'Aréna Rescue 2013.

➤ CRITERES D'ACCESSION AU COLLECTIF France Spécialiste CÔTIER

- Être dans les **quatre** premiers (ères) des sauveteurs sur 2 **épreuves (de la compétition internationale de la saison) lors de la même compétition** : Championnat de France Côtier 2013 **ou** de la Rescue 2013.

ENTRAINEMENT A L'ETRANGER

- Les sauveteurs devront se déclarer **avant leur départ** auprès de la commission sportive.
- Ils s'engagent à envoyer un suivi de préparation mensuellement et devront se rapprocher de la commission sportive pour signaler leurs conditions d'entraînement et les épreuves à réaliser.
- Leur présence sera obligatoire lors de la **Rescue France 2013** ainsi qu'au dernier stage de préparation.
- Ils auront pour obligation de réaliser les critères d'intégration au collectif à l'ARENA RESCUE 2013.

STAGES

- Pour les spécialistes eau plate, une compétition fin 2012 début 2013 choisie par la Commission Sportive.
- Au moment des Championnats de chaque Championnats Internationaux.

LISTE DU COLLECTIF SENIOR

Le rythme ministériel d'apparition sur les listes d'athlètes de haut niveau prévoit deux mouvements par an:

Premier mouvement : Novembre

Deuxième mouvement : Avril

Pour ce qui concerne les collectifs fédéraux :

Le sauveteur intègre le collectif pour une durée d'un an à partir de la compétition qui lui a permis l'intégration dans le collectif.

L'EQUIPE DE FRANCE

L'ARENA **Rescue** sera la dernière compétition de référence qui permettra à l'équipe technique d'établir la **sélection finale de l'Equipe de France**.

L'équipe de France sera annoncée dans les trois semaines qui suivront l'ARENA RESCUE.

Contact : Sport@ffss.fr

Collectif Senior A' (1993 et 1994) 2012/2013

PASSAGE OBLIGE DU COLLECTIF FRANCE

- Participer aux Championnats de France de sa spécialité.
- Participer à l'« Arena Rescue 2013 ».
- Participer à une compétition définie par la commission sportive si besoin.
- Participer aux regroupements du « Collectif France ».
- Signer la charte de sportif de haut niveau.
- Etre à jour des tests médicaux.
- Participer à la ou les compétitions Internationales pour lesquelles le sauveteur sera sélectionné sous peine de sanction envers son club et lui-même.
- Un seul certificat médical sera accepté. A l'issue d'une seconde absence (lors d'un regroupement, compétition....du collectif), l'athlète pourrait ne pas être sélectionnable en équipe nationale.

CRITERES D'ACCESSION AU COLLECTIF France Spécialiste EAU PLATE

- Réaliser deux performances dans deux épreuves différentes entrant dans la grille ci-dessous au Championnat de France 2013 ou à l'ARENA Rescue 2013.
Exemple : 2 performances dans la même compétition, ou une performance dans chacune des compétitions.

Les performances réalisées dans le cadre des compétitions internationales par des sauveteurs de l'Equipe de France donnent accès à la grille ci-dessous.

	OBSTACLES	MANNEQUIN	COMBINE	MANNEQUIN PALMES	SUPER SAUVETEUR	MANNEQUIN PALMES et BOUEE TUBE
FEMME	2.19.70	40.70	1.24.78	1.05.47	2.44.00	1.06.64
HOMME	2.04.50	33.50	1.11.60	56.76	2.23.00	59.40

- NB : Le sauveteur nouvellement licencié de cette spécialité devra réaliser 4 minimas lors de l'ARENA RESCUE 2013.

CRITERES D'ACCESSION AU COLLECTIF France A' Spécialiste CÔTIER

- Être dans les **huit** premiers (ères) des sauveteurs Français sur 2 épreuves lors de la même compétition : lors du Championnat de France Côtier 2012 ou de la Rescue 2013.

ENTRAINEMENT A L'ETRANGER

- Les sauveteurs devront se déclarer **avant leur départ** auprès de la commission sportive.
- Ils s'engagent à envoyer un suivi de préparation mensuellement et devront se rapprocher de la commission sportive pour signaler leurs conditions d'entraînement et les épreuves à réaliser.
- Leur présence sera obligatoire lors de la **Rescue France 2013** ainsi qu'au dernier stage de préparation.
- Ils auront pour obligation de réaliser les critères d'intégration au collectif à l'ARENA RESCUE 2013.

LISTE DU COLLECTIF A'

Le rythme ministériel d'apparition sur les listes d'athlètes de haut niveau prévoit deux mouvements par an:

Premier mouvement : Novembre

Deuxième mouvement : Avril

Pour ce qui concerne les collectifs fédéraux :

Le sauveteur intègre le collectif A' :

- Pour une durée d'un an à partir de la compétition qui lui a permis l'intégration dans le collectif.
- Jusqu'à son entrée en deuxième année de Sénior.

Contact :

Sport@ffss.fr

Collectif Junior 1995 à 1999 2012/2013

PROFIL RECHERCHE

La spécificité du Championnat d'Europe Junior réside dans un nombre limité d'épreuves.

En effet, le programme sportif européen junior concerne les disciplines individuelles suivantes : 50m Mannequin, 100m mannequin palmes, 100m Mannequin palmes et tube, Course-Nage-course, Planche, Bâtons.

Chaque sauveteur doit réaliser au minimum une épreuve individuelle en « eau plate » et une épreuve individuelle en « côtier ».

Les sauveteurs ayant moins de 19 ans au moment du Championnat d'Europe peuvent prétendre à la sélection en Equipe de France. L'équipe technique pourra donc prendre en compte les performances des athlètes Sénior pouvant prétendre à cette sélection.

CRITERES COMMUNS PRE-SELECTIF

- Obligation du respect de la charte des athlètes de haut niveau.
- Participation aux Championnats de France « eau plate ».
- Participation à « l'Arena Rescue 2013 ».
- Participation aux Championnats de France « côtier ».
- Obligation de participation aux regroupements du « Collectif France ».

Deux voies d'intégration pour le Collectif France

Première voie: EAU PLATE

- Réaliser **deux** minimas « pré sélectifs » minimum (tableau ci-dessous), lors des Championnats de France 2013 ou de la Rescue 2013.

	OBSTACLES	MANNEQUIN	COMBINE	MANNEQUIN PALMES	SUPER SAUVETEUR	MANNEQUIN PALMES et BOUEE TUBE
FEMME	2.20.00	42.04	1.25.97	1.05.96	2.49.00	1.08.06
HOMME	2.06.00	35.97	1.12.77	57.40	2.25.80	1.00.12

Deuxième voie : CÔTIER

- ✓ Une journée d'intégration sera organisée le week-end **du 6 et 7 Juillet 2013**.

Chaque sauveteur devra participer aux trois épreuves mises en place.

Les 5 premiers du classement (défini ci-dessous) intégreront le collectif junior.

Les participants à cette journée de sélection seront invités sur les modalités suivantes :

- Les 8 premiers juniors (sélectionnables) et cadets des épreuves de Course-Nage-course, Planche, Bâtons lors des Championnats de France Côtier 2012.
- Les 3 premiers minimes des épreuves de Course-Nage-course, Planche, Bâtons lors des Championnats de France Côtier 2012.
- Les membres du collectifs Junior ayant intégré ce dernier par la voie eau plate.
- Les sauveteurs ayant réalisé des performances significatives lors de l'Aréna Rescue 2013.

L'EQUIPE DE FRANCE

A l'issue de l'Aréna rescue 2013, un classement interne sera édité en prenant en compte les meilleures performances chronométriques de chacun des membres du collectif de la spécialité eau plate. Ce classement sera édité suivant les règles définies dans le règlement officiel de la FFSS.

A l'issue de la journée de sélection, un classement interne côtier sera édité en prenant en compte les meilleurs résultats de chacun des participants sur 2 épreuves. Ce classement sera édité suivant les règles définies dans le règlement officiel de la FFSS.

La sélection de l'équipe de France Junior sera connue à l'issue de la journée de sélection du mois de juillet.

Contact :
Sport@ffss.fr